

L'examen direct peut seul fournir quelques renseignements à cet égard.

La cause de la leucorrhée est reconnue par l'examen des liquides, de l'état général et par celui des organes génitaux : la leucorrhée liée à un cancer est mélangée de sang et présente une odeur fétide spéciale ; mais on se rappellera que, chez certaines femmes, la leucorrhée, liée au simple catarrhe utérin, exhale aussi une odeur fétide <sup>1</sup>.

L'examen des organes génitaux apprend si la leucorrhée est indépendante de toute altération matérielle ou si elle se rattache à une métrite, à une lésion organique (cancer, corps fibreux), à la présence d'un corps étranger <sup>2</sup>.

L'état général de la malade est également une source d'indications ; la femme atteinte de leucorrhée présente souvent les caractères de la chloro-anémie.

Enfin le diagnostic s'établira sur l'ensemble des signes fournis par la leucorrhée, par l'examen de l'état général et par celui des organes génitaux.

**Traitement.** — Nous allons étudier ici le traitement de la leucorrhée la plus ordinaire, c'est-à-dire de celle qui se rattache à la chloro-anémie et à la métrite. Quant aux leucorrhées symptomatiques des lésions organiques, elles sont si étroitement unies à la destinée de ces lésions, qu'on ne saurait les envisager isolément et faire la moindre part au traitement spécial qu'elles réclament.

La leucorrhée doit être attaquée par des moyens locaux et généraux.

A. TRAITEMENT LOCAL. — Le traitement local consiste en

1. Lorsque la leucorrhée est mêlée de sang, il y a lieu de craindre qu'elle ne soit l'indice d'une lésion profonde. On avait cru trouver dans la présence d'un microzoaire l'indice de la nature vaginale et virulente de la leucorrhée, mais cela n'a pas été confirmé.

2. Il est utile de faire remarquer que, sauf l'écoulement ichoreux qui provient d'une ulcération cancéreuse, les autres lésions organiques ne s'accompagnent de leucorrhée qu'en raison du catarrhe qu'elles ont provoqué par irritation de voisinage.

agents modificateurs appliqués directement sur les organes malades ; il faut donc établir une distinction entre les flueurs blanches provenant du vagin et du col de la matrice et celles qui procèdent de la cavité utérine elle-même.

Lorsque la leucorrhée provient du vagin et du col, on l'attaque par des *injections*, des *topiques* et des *cautérisations*.

Les *injections* seront *émollientes* (eau tiède ; décoction de racine de guimauve, de graine de lin, de pavot) au début, lorsque les organes seront irrités et excitables ; elles seront *astringentes* (décoction de feuilles de roses de Provins, de feuilles de noyer, de tan ; solutions de poudre d'alun, de tannin, de sulfate de fer, de zinc, etc.), lorsque la leucorrhée menace de passer à l'état chronique et qu'il faut sortir les organes de leur état d'atonie ; elles seront *désinfectantes* (permanganate de potasse, sulfite de soude, eau phéniquée, sublimé, etc.), lorsque l'écoulement aura une odeur fétide.

Les douches ascendantes et les irrigations, moyens plus puissants que les injections, sont indiquées dans les cas rebelles.

Les *topiques* consistent en bourdonnets de coton saupoudrés de substances médicamenteuses ou isolantes (poudre d'amidon, de bismuth, d'alun, d'iodoforme) et introduits dans le vagin, de façon à en isoler les parois, à en absorber les sécrétions et à modifier la vitalité de leur surface <sup>1</sup>.

Le traitement de la leucorrhée a été très avantageusement modifié par l'antisepsie.

Le premier point consiste à déterminer le point de départ de la leucorrhée et à préciser si elle se rattache à un état général chloro-anémique, à une vaginite, à une métrite, à une lésion organique de la matrice.

<sup>1</sup> Peut-être la chloro-anémie peut-elle seule, produire une leucorrhée, chez les jeunes filles à l'époque de la puberté ; le fait est probable. Dans ce cas on doit se borner au traitement général et

1. Le bourdonnet de ouate hydrophile doit être imprégné de glycérine afin de maintenir la poudre médicamenteuse ; il est entouré d'un fil dont les chefs sont laissés très longs afin qu'ils puissent pendre au dehors du vagin.

à quelques soins locaux très anodins, d'autant plus que la présence de l'hymen ne permettrait guère d'autres interventions.

2° S'agit-il d'une vaginite ? Qu'elle soit simple ou blennorrhagique, il faudra procéder minutieusement à la désinfection du vagin ; pour cela on pratiquera des irrigations prolongées avec une solution au sublimé à 1 p. 2.000 ; on savonnera les parois vaginales avec de l'eau chaude et le savon Lieutaud, on les frictionnera avec une brosse dure, puis on pourra, suivant les cas, soit les cautériser au nitrate d'argent, soit les isoler à l'aide de tampons de gaze iodoformée. Cependant si la vaginite présentait un caractère aigu, il est d'abord indiqué de calmer cet état par de longues irrigations d'eau de pavot ou de son tiède et par l'application de boules gélatineuses belladonnées ; plus tard viendra le traitement curatif.

3° Si la leucorrhée se rattache à une métrite, ce qui est le cas le plus ordinaire, il faudra procéder au traitement chirurgical de cette métrite (Voy. *Path. externe*), c'est-à-dire procéder au curage de la matrice et, si besoin est, à une opération partielle sur le col (opération de Schröder ou d'Emmet).

4° S'il s'agit d'une lésion organique (cancer, corps fibreux, polypes muqueux), le traitement sera celui de ces maladies (Voy. *Path. externe*).

Faut-il ajouter que le traitement local de la leucorrhée doit être suspendu, non seulement pendant toute la durée de la menstruation, mais encore dans les quelques jours qui la précèdent et la suivent.

B. TRAITEMENT GÉNÉRAL. — Son importance est au moins aussi grande que celle du traitement local ; nous ne pouvons que donner les grands traits de ses indications.

1° Il faut recourir à une *médication tonique* : elle se trouve indiquée très nettement par l'état anémique des malades. Cette médication compr end l'usage du fer, du quinquina ; l'habitation dans un lieu sec et aéré, l'exercice modéré, etc.

2° Les *eaux minérales* et l'*hydrothérapie* rendent de très grands services. Il convient surtout de recourir aux eaux salines iodo-bromurées. Les plus remarquables de ces eaux sont : en France, celles de Salies-de-Béarn et de Salins ; en Allemagne, celles de Kissingen et de Kreuznach.

L'eau salée naturelle, l'eau de la mer, employée suivant les règles de l'hydrothérapie, peuvent aussi être fort utiles.

3° Le *genre de vie* a une grande importance : toute occupation fatigante, toute station assise ou debout trop prolongée, ne peuvent qu'aggraver le mal ; un exercice modéré exerce au contraire une influence favorable.

Quant aux effets du coït, on peut dire d'une manière générale que son action répétée entretient la leucorrhée et que son usage modéré est sans fâcheuse influence, mais qu'il est bien peu de jeunes femmes qui aient été guéries de leurs fleurs blanches par le mariage.

DYSMÉNORRHÉE (δύς, difficilement ; μήν, mois ; βέω, je coule).

La congestion utéro-ovarienne dont les règles sont la conséquence s'accompagne toujours de phénomènes pénibles, tels que sentiment de pesanteur dans les reins et le bas-ventre, dans les aines, coliques sourdes et passagères ; mais pour qu'il y ait dysménorrhée, ces phénomènes doivent présenter une intensité morbide.

**Pathogénie.** — La dysménorrhée est un phénomène fréquent, car les causes qui la produisent sont très nombreuses. Elles peuvent cependant se grouper sous quatre chefs, ce qui a permis de distinguer quatre variétés de dysménorrhée : — *nerveuse* ou *chloro-anémique* ; — *congestive* ; — *mécanique* ; — *membraneuse*.

1° *Dysménorrhée nerveuse ou chloro-anémique.* — La difficulté de la menstruation se rattache à un trouble nerveux ou à une altération dans la qualité du sang ; c'est-à-dire qu'elle dépend de l'état nerveux, hystérique, ou chloro-anémique de la femme qui en est atteinte. Cette variété est peut-être la plus commune.

2° *Dysménorrhée congestive.* — Elle dépend d'un état congestif de l'utérus.

3° *Dysménorrhée mécanique.* — Le sang s'écoule difficilement, car il existe au niveau du col utérin un obstacle mécanique à sa sortie : c'est tantôt un rétrécissement congénital ou acci-